



## MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY RÉUNION SPÉCIALE – 21 OCTOBRE 2021

**PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL QUI S'EST TENUE LE 21 OCTOBRE 2021**, par vidéoconférence à 16H30.

**Présents à cette vidéoconférence sont :**

Le maire Maurice Beaugard, par vidéoconférence

### **Conseillers**

Tim Ferrigan, par vidéoconférence

Josey Bouchard par vidéoconférence

Raymond Pilon par vidéoconférence

Jean-Pierre Landry par vidéoconférence

Stéphanie Hébert-Shea par vidéoconférence

Suzanne Dubeau-Pilon par vidéoconférence

Également présente à la réunion, par vidéoconférence : Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Sarah Bertrand.

**265-10-2021**

### **OUVERTURE DE LA RÉUNION À HUIS CLOS**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 2020-029 du 26 avril 2020 du Ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à participer, délibérer et voter à une réunion par tout moyen de communication ;

**ATTENDU QUE** selon ce même décret, lorsque la loi prévoit qu'une réunion doit être publique, elle doit être rendue publique dès que possible par tous les moyens permettant au public de connaître le contenu des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et de protéger la santé de la population, des membres du Conseil et des agents municipaux que cette réunion se tient à huis clos et que les membres du Conseil et les agents municipaux sont autorisés à assister à la réunion et à y participer, à délibérer et à voter à la réunion par vidéoconférence.

**Par conséquent, il est proposé par Suzanne Dubeau-Pilon et résolu :**

**QUE** le Conseil accepte que cette réunion se passe à huis clos et que les membres du Conseil et les agents municipaux puissent participer par vidéoconférence.

**Adopté à l'unanimité**

### **C.M. ARTICLE 153 – NOTIFICATION D'UNE RÉUNION SPÉCIALE**

**Il est à noter** que le Conseil énonce et déclare que l'avis de convocation a été notifié conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec.

**266-10-2021**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Préposé par Stéphanie Hébert-Shea** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et envoyé par courriel.

**Adopté à l'unanimité**

**267-09-2021**

### **PROGRAMME DE SOUTIEN - PROJET DE GARDE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2022**

**ATTENDU QUE** le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour le relâche scolaire et la période estivale 2022, qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant le relâche scolaire et la période estivale 2022, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;



**MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY  
RÉUNION SPÉCIALE – 21 OCTOBRE 2021**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Campbell' S Bay souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2021-2022 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

Il est proposé par Jean-Pierre Landry et résolu à l'unanimité par le conseil municipale de Campbell's Bay :

D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant l'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant le relâche scolaire et la période estivale 2022;

D'autoriser Sarah Bertrand, directrice générale d'agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom des Maisons des jeunes du Pontiac.

**Adopté à l'unanimité**

**268-10-2021**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**Proposé par Josey Bouchard et résolu** d'ajourner la séance à 17h00.

**Adopté à l'unanimité**

Maurice Beauregard  
Maire

Sarah Bertrand  
DGST